



Première fédération syndicale dans l'Éducation nationale, la FSU appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser le mardi 17 janvier 2023 pour obtenir de véritables revalorisations salariales et des mesures pour répondre aux besoins des élèves et des personnels.

C'est d'abord une véritable **revalorisation des salaires et pensions** que la FSU exige afin de rendre les métiers de l'enseignement attractif et de lutter contre l'érosion du pouvoir d'achat des retraités.

La DEPP (1) a mesuré qu'entre 1990 et 2020, le salaire brut d'un professeur des écoles en début de carrière est passé de 1,8 à 1,5 SMIC (-16,6%), pour un professeur de collège/lycée, une perte 15,7% ; et pratiquement 30% en fin de carrière.

Et l'augmentation du point d'indice en 2022 est très en deçà de l'inflation (3,4% pour +6% d'inflation) **Aucun plan de revalorisation n'est annoncé pour l'ensemble des personnels**. Les annonces faites par le Président de la République sur une revalorisation de 10% en janvier (2) n'existent plus pour le ministre de l'Education nationale (3). Flagrant délit de mensonge !

Il n'est plus question que du « travailler plus, pour gagner plus » et accumuler les heures supplémentaires alors que les enquêtes institutionnelles montrent que **les enseignants ne sont jamais passés aux 35 heures**, leur temps de travail étant évalué à 41/42 h/hebdomadaire.

Le projet de **réforme de la voie professionnelle**, dont nous réclamons l'abandon, s'inscrit dans ce contexte général de **dévalorisation des missions d'enseignement**. Les jeunes seraient mieux formés en entreprise plutôt qu'à l'école. Le droit à l'erreur, la progressivité des apprentissages, l'absence de notion de rentabilité, de profit fondent la pratique professionnelle en lycée, bien loin des préoccupations **libérales** du monde du travail. Une réforme qui proposerait une formation scolaire réduite à des fondamentaux utiles à l'entreprise, écartant aussi des apprentissages culturels et sportifs nécessaires à la santé, l'émancipation et la construction d'un esprit critique des lycéens. Une réforme selon laquelle les maintiens ou ouvertures de filières de formation seraient fixés selon des besoins locaux des entreprises.

La rentrée 2023 poursuit la politique de **baisse du nombre d'enseignants** dans l'Éducation nationale. Près de 500 postes seront supprimés dans le second degré à la rentrée prochaine, plus de 1000 dans le primaire. Depuis 6 ans, 8381 emplois en moins dans les collèges et lycées. Alors que dans le même temps, les comparaisons à l'échelle de l'Europe pour le nombre d'élèves par classe montre que la France fait figure de « mauvaise élève » : au collège, 26 élèves par classe en France, 21 en moyenne dans l'Union européenne (4).

Dans notre académie, les dégradations de nos conditions de travail continuent avec la **suppression de 9 moyens d'enseignements** alors que les effectifs continuent d'augmenter avec 193 élèves attendus en plus en collèges, 126 en voie professionnelle et 96 en LGT.

Les récentes annonces ministérielles sur le collège prévoient également la suppression de l'enseignement de technologie en classe de 6<sup>ème</sup> pour introduire des groupes de niveaux en français et mathématiques, les fameux fondamentaux, qui pourraient être pris en charge par des professeurs des écoles. Ces enseignants devront-ils abandonner leurs classes pour se rendre dans les collèges ? Devront-ils ajouter des heures supplémentaires à leur charge de travail ?

Le 17 janvier est donc l'occasion pour mettre en lumière le triste état de notre école et nos revendications. Cette journée s'inscrit pleinement dans les mobilisations à venir et notamment celle du jeudi 19 janvier contre la réforme des retraites. L'entrée dans le métier nécessitant des années d'études font que la majorité des enseignants devront travailler jusqu'à 67 ans pour un départ en retraite sans décote.

(1) *Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2021-2022*, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP)

(2) E. Macron, *France Inter*, 22/04/2022

(3) Ministre de l'E.N., *BFM TV*, 04/01/2023

(4) *Canard Enchaîné*, 04/01/2023

